Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00748 **Publié le 17 novembre 2026**

Avis du 5 novembre 2026

Audience du 05/11/2026

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la S.A.R.L. **DIETISHOP à l'enseigne DIET'ATTITUDE** - 103, rue Auguste BENEBIG, Vallée des Colons - BP 15461 - 98804 NOUMEA CEDEX, exerçant une activité de commerce de détail de produits alimentaires diététiques et amincissants et d'appareils et accessoires s'y rattachant sous le RCS n° 819 466, a fixé la date de cessation des paiements au 10 SEPTEMBRE 2026 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260287

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la S.A.R.L. **B55 PACIFIQUE à l'enseigne MA NUTRITION.NC** - 30, rue de Sébastopol - (BP 18405 - 98857 Nouméa) - 98800 NOUMEA, exerçant une activité de commerce en ligne de produits alimentaires diététiques, sous le RCS n° 1 314 541, a fixé la date de cessation des paiements au 10 SEPTEMBRE 2026 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260286

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE NOUMEA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la SA.R.L. **CALBAT** - 1, rue du CDT Mersuay Magenta - BP 2057 - 98846 NOUMEA CEDEX, exerçant une activité de construction de bâtiments, promotion immobilière, sous le RCS n° 696 385, a fixé la date de cessation des paiements au 15 SEPTEMBRE 2026 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260282

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMEA - NOUVELLE-CALEDONIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de M. **KOMORNICKI Eric, Bernard** - 16, lotissement Georges Ohlen - Mont-Mou - 98890 Païta, exerçant une activité de mécanique engins, sous le Ridet n° 0 650 002, a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260276

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de Mme **RAFFOUX Catherine exerçant sous l'enseigne IMF -** immatriculée pour une activité de fabrication de charpente métallique, sous le ridet n° 1 479 617**,** a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260271

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMEA - NOUVELLE-CALEDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de M. **BIDAL Youri, Norbert, Lorenzo exerçant sous l'enseigne TAP'S -** exerçant une activité de transport de matériel divers, terrassement, sous le Ridet n° 1 105 568**,** a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025 et a désigné la Selarl NORMA -1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260281

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur
Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de la S.A.R.L. **MCF BENEBIG** - 2 bis, rue Arnold Daly - Résidence Beach Heaven - Commerce 1 - Magenta - 98800 Nouméa, exerçant une activité de promoteur immobilier, bâtisseur et marchand de biens, sous le RCS n° 1 461 698, a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260273

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur
Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. **HYDRO ENVIRONNEMENT** - 14, rue Georgette MOURIN, Normandie - 98800 NOUMEA exerçant une activité de entretien et nettoyage de bâtiment, réseaux et ouvrage routiers - vidange, pompage et hydrocurage, sous le RCS n° 1 038 850, a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au JONC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260270

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur
Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
LE REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

La Greffière du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire de **M. MARTINI Daniel exerçant à l'enseigne ISLAND STYL** - BP 9412 - 98890 Païta, exerçant une activité de fabrication d'objets divers (résine, bois, métal...) sous le Ridet n° 241 851-004, a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025 et a désigné la S.E.L.A.R.L. NORMA (Immeuble LE FORTIN - 1Bis, Boulevard Extérieur - Auguste MERCIER - Quartier Latin - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX - *Tél 28.14.24),* en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au JONC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260280

La Greffière

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cette insertion est à facturer à la

S.E.L.A.R.L. NORMA
BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
LE REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la **S.A.R.L. LES BOSSEUSES** - 24bis, rue Dame Lechanteur - Orphelinat - 98800 Nouméa, exerçant une activité d'entreprise de nettoyage, sous le RCS n° 996 553, a fixé la date de cessation des paiements au 01 MARS 2026 et a désigné la Selarl NORMA - 1 bis, boulevard Extérieur - Auguste Mercier Quartier Latin - BP 3420 98846 NOUMEA CEDEX en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au JONC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260288

Le Greffier



Cette insertion est à facturer à la

Selarl NORMA
1 bis, boulevard Extérieur
Auguste Mercier
Quartier Latin - BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
LE REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. **KOVALA TIAMOA DOPE** - Village de KONE - BP 471 - 98860 KONE, exerçant une activité d'entretien d'espaces verts, nettoyage de bureaux, de locaux, sous le RCS n° 1 130 160, a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Procédure collective : 410260274

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la **S.A.R.L. BOURAIL ELECTRICITÉ** - Immeuble Velayoudon - Centre du Village - RT1 - 98870 Bourail, exerçant une activité de vente de matériels électriques (fournitures), sous le RCS n° 1 359 454, a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au JONC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260279

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
LE REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la **S.A.R.L. EPSILON IMPEX** - rue, Barnabet et Simon Diao - 98880 LA FOA, exerçant une activité de nettoyage par cryogénie, sous le RCS n°1 608 249, a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au JONC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260284

Le Greffier



Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
LE REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la **S.A.R.L. ZABAR** - 65, rue Charleroi - Vallée des Collons - 98800 Nouméa exerçant une activité de vente d'articles de décoration, cadeaux, bijoux et vêtement exploité, sous le RCS n° 1 506 179, a fixé la date de cessation des paiements au 01 OCTOBRE 2026 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au JONC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260291

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
LE REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé la liquidation judiciaire de la **S.A.R.L. NEW ZABAR** - 65, rue de Charleroi - Vallée des Collons - 98800 Nouméa, exerçant une activité de holding, prise de participation, sous le RCS n° 1 649 292, a fixé la date de cessation des paiements au 01 OCTOBRE 2026 et a désigné la Selarl MJP - 17, rue René Coty Mont Vénus 98800 Nouméa en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au JONC. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260292

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à la

Selarl MJP
17, rue René Coty
Mont Vénus
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
LE REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **SOCIETE TRAVAUX MASSIF KONIAMBO -** Village de VOH BP 324 98833 Voh, exerçant une activité de travaux publics, sous le RCS n° 971 218, a fixé la date de cessation des paiements au 10 MAI 2026, a désigné la SELARL MJP, prise en la personne de Maître Virginie PESSELET *(Siège social : 17 rue René Coty 98800 Nouméa, Tél : 32.32.36)* en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260272

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

SOCIETE TRAVAUX MASSIF KONIAMBO
Village de VOH
BP 324
98833 Voh

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **ABRIG à l'enseigne LS CHEZ HENRI** - RT1, BOULOUPARIS BP 353 98812 BOULOUPARIS**,** exerçant une activité de commerce d'alimentation générale, bazar, plats à emporter, sous le RCS n° 1 116 680, a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025, a désigné la SELARL MJP, prise en la personne de Maître Virginie PESSELET *(Siège social : 17 rue René Coty 98800 Nouméa, Tél : 32.32.36)* en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260289

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

S.A.R.L. **ABRIG**
RT1, BOULOUPARIS
BP 353
98812 BOULOUPARIS

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83
Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **SOCIETE MELANESIENNE DE TRANSPORT dite SOMELTRANS à l'enseigne HO SISSI et HO SISSI ALIMENTATION -** 142, rue R.P. Rougeyron Robinson - Lot Bernut BP 10232 - 98805 NOUMEA CEDEX 98809 Mont-Dore, exerçant une activité de d'épicerie ambulante, achat vente, transport de marchandises diverses et épicerie fixe, sous le RCS n°1 616 788, a fixé la date de cessation des paiements au 30 JANVIER 2026, a désigné la SELARL MJP, prise en la personne de Maître Virginie PESSELET *(Siège social : 17 rue René Coty 98800 Nouméa, Tél : 32.32.36)* en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260294

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

SOCIETE MELANESIENNE DE TRANSPORT dite SOMELTRANS à l'enseigne HO SISSI
142, rue R.P. Rougeyron Robinson -
Lot Bernut
BP 10232 - 98805 NOUMEA CEDEX
98809 Mont-Dore

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, ouvert une procédure de sauvegarde à l'égard de la S.A.R.L. **COMPTOIR AUSTRAL DE FOURNITURES INDUSTRIELLES AUTOMOBILES à l'enseigne LE CAFIA -** 16, route de la Baie des Dames - ZI de Ducos - BP 2343 - 98800 Nouméa exerçant une activité de commerce de gros d'outillage, commerce de détail d'outillage, fabrication de dégraissant et fabrication d'organes de frein, sous le RCS n° 61 101 et a désigné la S.E.L.A.R.L. MJP, prise en la personne de Maître Virginie PESSELET, *(Siège social : 17 rue René Coty 98800 Nouméa, Tél : 32.32.36),* en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective 410260269

Le Greffier



Cette insertion est à facturer à **COMPTOIR AUSTRAL DE FOURNITURES INDUSTRIELLES AUTOMOBILES à l'enseigne LE CAFIA**
16, route de la Baie des Dames
ZI de Ducos - BP 2343
98800 Nouméa

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé le redressement judiciaire de la **S.A.R.L. LA FIDUCIAIRE DU NORD à l'enseigne FIDUNORD** - Immeuble Suzanne et Maurice, Village RT1 BP 1051 98860 KONE exerçant une activité de expert-comptable, expert agrée - commissaire aux comptes, sous le RCS n° 1 087 295, a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025, a désigné la S.E.L.A.R.L. MJP, prise en la personne de Maître Virginie PESSELET, *Siège social : 17 rue René Coty 98800 Nouméa, Tél : 32.32.36),* en qualité de mandataire judiciaire, *(*

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260295

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE * NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

SARL LA FIDUCIAIRE DU NORD à l'enseigne FIDUNORD
Immeuble Suzanne et Maurice
Village RT1 - BP 1051
98860 KONE

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé le redressement judiciaire de **Mme NAN Sophie à l'enseigne ENTREPRISE DES 3 SAPIENS -** Village BP 20 PORO 98816 Houaïlou exerçant une activité de triage, échantillonnage de minerai, chargement, sous le RIDET n° 1 184 498**,** a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025, a désigné la **S.E.L.A.R.L. NORMA** (anciennement Mary Laure GASTAUD, Immeuble LE FORTIN - 1Bis, Boulevard Extérieur - Auguste MERCIER - Quartier Latin - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX - *Tél : 28.14.24),* en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260275

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMEA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

Mme NAN Sophie à l'enseigne
ENTREPRISE DES 3 SAPIENS
Village BP 20 PORO
98816 Houaïlou

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **HINATEA** - Lotissement 16 Bât 15, 83 lot Baronnet Ondémia Païta, exerçant une activité de prise de parts sociales dans tous salon de coiffure, sous le RCS n° 1 613 918, a fixé la date de cessation des paiements au 01 NOVEMBRE 2025, a désigné la S.E.L.A.R.L. Mary Laure GASTAUD (Immeuble LE FORTIN - 1Bis, Boulevard Extérieur - Auguste MERCIER - Quartier Latin - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX - Tél : 28.14.24) en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260277

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMEA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

S.A.R.L.U. **HINATEA**
Lotissement 16 Bât 15, 83 lots
Baronnet Ondémia
98890 Païta

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L.**MOP SERVICES à l'enseigne MOP SERVICES / TIARE AUTO WASH** - 51, rue des Araucarias BP 3090198895 NOUMEA CEDEX, exerçant une activité de nettoyage chez le particulier et le professionnel - distribution gros et détail de produits d'entretien, sous le RCS n° 1 067 156, a fixé la date de cessation des paiements au 01 NOVEMBRE 2025, a désigné la S.E.L.A.R.L. Mary Laure GASTAUD (Immeuble LE FORTIN - 1Bis, Boulevard Extérieur - Auguste MERCIER - Quartier Latin - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX - Tél : 28.14.24) en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260283

Le Greffier



Cette insertion est à facturer à

S.A.R.L.MOP SERVICES à l'enseigne MOP SERVICES / TIARE AUTO WASH
51, rue des Araucarias
BP 30901
98895 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **YUAGA SECURITE** - Kaala Gomen 98817 Kaala-Gomen, exerçant une activité de surveillance et gardiennage/sécurité privée et protection des personnes Télésurveillance, sous le RCS n° 1 124 080, a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025, a désigné la S.E.L.A.R.L. Mary Laure GASTAUD (Immeuble LE FORTIN - 1Bis, Boulevard Extérieur - Auguste MERCIER - Quartier Latin - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX - Tél : 28.14.24) en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260285

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

YUAGA SECURITE
Kaala Gomen
98817 Kaala-Gomen

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé le redressement judiciaire de **Mme AGOURERE Laissa Andréa Navoure,** exerçant une activité de livraison de produits dangereux, sous le RCS n° 1 486 406, a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025, a désigné la S.E.L.A.R.L. Mary Laure GASTAUD (Immeuble LE FORTIN - 1Bis, Boulevard Extérieur - Auguste MERCIER - Quartier Latin - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX - Tél : 28.14.24) en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260290

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

Mme AGOURERE Laissa Andréa Navoure
Tribu, de Touaourou
BP 52
98834 Yaté

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **TA TRAN à l'enseigne LE GOURMET** - 56, rue GERVOLINO Magenta 98800 NOUMEA exerçant une activité de commerce d'alimentation générale, sous le RCS n° 1 028 778, a fixé la date de cessation des paiements au 28 FÉVRIER 2025, a désigné la S.E.L.A.R.L. Mary Laure GASTAUD (Immeuble LE FORTIN - 1Bis, Boulevard Extérieur - Auguste MERCIER - Quartier Latin - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX - Tél : 28.14.24) en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260293

Le Greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
NOUMÉA - NOUVELLE-CALÉDONIE

Cette insertion est à facturer à

SARL **TA TRAN à l'enseigne LE GOURMET**
56, rue GERVOLINO Magenta
98800 NOUMEA

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

Le Greffier du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Le Tribunal Mixte de Commerce a, par jugement du 05/11/2026, prononcé le redressement judiciaire de la S.A.R.L. **AMBIANCES** - 251, rue du Grand Large Boulari 98809 Mont-Dore, exerçant une activité de salon de coiffure, sous le RCS n° 1 185 370, a fixé la date de cessation des paiements au 01 JANVIER 2026, a désigné la S.E.L.A.R.L. Mary Laure GASTAUD (Immeuble LE FORTIN - 1Bis, Boulevard Extérieur - Auguste MERCIER - Quartier Latin - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX - Tél : 28.14.24) en qualité de mandataire judiciaire.

Les créances doivent être déclarées au mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au J.O.N.C. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

N° procédure collective : 410260278

Le Greffier



Cette insertion est à facturer à

S.A.R.L. **AMBIANCES**
251, rue du Grand Large
Boulari
98809 Mont-Dore

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA
2 boulevard Extérieur - BP F4 - 98848 NOUMEA Cedex
Tél : 27.96.83

Chambre des procédures collectives

La Greffière du Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa vous prie de bien vouloir faire paraître l'annonce légale suivante :

AVIS

Par jugement du 05/11/2026 le Tribunal Mixte de Commerce a prononcé la résolution du plan et la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. **EDOM exerçant sous l'enseigne LE SURYA -** 109, Promenade Roger Laroque - Galerie de la Promenade 98800 Nouméa exerçant une activité de restauration traditionnelle - glacier - crêperie sous le R.C.S n° 1 020 809, a fixé la date de cessation des paiements au 05 MAI 2025 a désigné la S.E.L.A.R.L. NORMA (Immeuble LE FORTIN - 1bis, Boulevard Extérieur - Auguste MERCIER - Quartier Latin - BP 3420 - 98846 NOUMEA CEDEX - Tél 28.14.24), en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au mandataire liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie, ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire, à l'exception des créanciers déjà admis au plan qui en sont dispensés.

Procédure collective : 410260296

La Greffière



Cette insertion est à facturer à

S.E.L.A.R.L. NORMA
BP 3420
98846 NOUMEA CEDEX

Destinataires :

J.O.N.C.
LE JOURNAL D'ANNONCES LEGALES
REGISTRE DU COMMERCE
LA CHAMBRE DES MÉTIERS